

RENCONTRE DES 8 RETRAITÉS MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF (29 AOÛT 2011)

Bref aperçu de la rencontre:

1. Trois remarques:

- 1.1- Les 8 avaient été prévenus, avec l'accord du GTAR du 27 juin 2011.
- 1.2- Deux ne se sont pas présentés : Madelaine Michaud de l'AQRP.
Jean Turgeon du RRPE, membre de l'AQDER.
- 1.3- La réunion était informelle, visant à établir des bases de concertation. Ça s'est déroulé dans une grande sérénité, de 13h00 à 15h45, à l'Hôtel le Dauphin à Drummondville.

2. Déroulement:

- Les membres présents se sont réjouis de pouvoir vivre une telle rencontre. Ils déplorent les 2 absences. Le travail s'est fait à bâtons rompus, sans ordre du jour.
- Quelques sujets abordés et ou questionnés:
 - La concertation entre nous est très importante vu la réalité prévisible d'un front syndical.
 - Le Comité consultatif est une réalité positive à bien exploiter. C'est une Première qui démontre l'évolution et un progrès certain de la situation des retraités
 - Il est affirmé que, depuis 1982, le dossier retraite n'est pas négociable. Des échanges se font entre le gouvernement et les syndicats et lorsqu'il y a des ententes, le gouvernement transforme les ententes en lois. Nous avons donc notre place dans le dossier.
 - Il faudrait faire connaître l'ampleur des pertes des retraités actuels et futurs. Ça pourrait aider à combattre les faussetés et les préjugés de plusieurs journalistes.
 - Il faudrait faire reconnaître le bris unilatéral du contrat de 1982 et en particulier le fait qu'un des objectifs de la désindexation partielle, l'atteinte du déficit zéro, a été atteint depuis plusieurs années, mais que la correction du décret n'est pas encore faite.
 - Problème de manque d'information, donc de service inadéquat: le montant de l'intégration à 65 ans serait indexé, donc coûterait de plus en plus cher...
 - Le jeu de la baisse de cotisation en 1982 qui sert l'argument « Vous n'avez pas payé... »
 - La Loi 23...
 - Faire sortir les « vrais chiffres »...Préciser ce qu'est le lissage...

3. Première rencontre (8 septembre):

- Deux éléments importants: - obtenir d'avoir droit en direct à des informations de la CARRA...
- bien connaître et comprendre les balises de fonctionnement.

ETC...ETC...ETC...

André Goulet, président